



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2003

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2003 :

En préambule, le Maire, Yves ROHOU, a rappelé les investissements de l'année 2002.

L'année 2003 s'annonce en investissement comme une année d'action avec la mise en œuvre de nouveaux chantiers, notamment :

- **L'aménagement voie Nord-Ouest** du bourg : longue de plus de 500m, « cette voie structurante devrait transformer, dans les années à venir, la physionomie du bourg » (cf Kannadig juin 2002). 1^{ère} phase de déblaiement et d'empierrement par l'entreprise LE PAPE pour permettre la construction du foyer de vie ; 2^{ème} phase après construction du foyer en 2004.
- La construction d'un espace de jeux couvert au pignon du **CLSH** dans la cour de l'école élémentaire
- La **construction d'un complexe sportif associatif** derrière les bâtiments préfabriqués
- L'aménagement du **lotissement communal** « Forlay » à Tingoff Bihan

VOLET A

1. Bâtiments : 534.500 € TTC

- Remplacement de la chaudière du groupe scolaire
- Rénovation du four à pain de Lestrémeur
- Construction d'un espace jeux couvert de 144m² au pignon du CLSH dans la cour de l'école élémentaire publique
- Mise en place d'un système de sécurité des bâtiments communaux suite aux vols et dégradations subis
- Acquisition de matériel salle socio
- Travaux divers à l'église (dalle en béton dans la sacristie, entretien des cloches, ...)
- Liaison Maison des Associations/Parking galerie commerciale
- Complexe sportif et associatif. (Le maître d'œuvre du projet est M. Ronan SENECHAL de Quimper.)

2. Achats matériels/Mobiliers : 96.000 € TTC

- Jeux d'enfants pour l'aire de Kerguel
- Columbarium
- Tribune mobile
- Matériel et mobilier divers

3. Voirie/Aménagements du bourg et volet paysager : 381.900 € TTC

- Gros travaux d'entretien de voirie et sécurité
- Sentiers piétonniers : entretien et valorisation
- Aménagement paysager : giratoires Eau Rouge et Z.A de Penhoat Braz, lotissement de Tal ar Groaz

- Etudes d'urbanisme du bourg et de ses environs pour penser les futurs aménagements possibles du bourg dans les prochaines années
- Voie Nord-Ouest

VOLET B

(regroupe des opérations menées à partir du principe de l'équilibre budgétaire dépenses-recettes)

1. Lotissements : 150.000 € TTC

- Tal ar Groaz (suite et fin) et lotissement communal en projet, suite à l'acquisition de terrains à Mme FORLAY, à Tingoff Bihan (accession + HLM)

2. Service de l'eau : 488.400 € TTC

- Protection des captages et exploitation des forages
- Indemnisation des riverains
- Travaux de renforcement et de modernisation de la station de traitement de Boissavarn

3. Action commerciale : 300.000 € TTC

- Zone commerciale : négociations en cours

Pour un certain nombre de ces opérations, les dépenses seront réalisées sur une période de 18 à 24 mois. Les montants indiqués sont donnés à titre indicatif et seront affinés au fur et à mesure des réalisations.

ACQUISITIONS DE BOIS A KERBERNEZ :

Après quelques semaines de négociations et en accord avec le Conseil d'Administration de la Fondation de Kerbernez, la commune vient d'acquérir 13 ha. Il s'agit essentiellement de bois. Le Conseil Général devrait également acquérir 7h de bois sur les bords de l'Odet.

Au total, ce sont près de 20ha boisés qui pourront être aménagés et ouverts à la population (sentiers piétonniers). Les aménagements prévus seront dans le même esprit que pour le bois de Bodivit. Un plus appréciable pour la population plomelinoise... et les autres.

Ces aménagements nécessitent quelques coupes et plantations, notamment dans le secteur de la décharge qui doit être réhabilitée et plantée.

- PERSONNEL :

Modification de temps d'emploi et des changements de grade pour certains agents des services scolaire et périscolaire : accord du Conseil.

- PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES :

Le dossier entre dans la dernière phase avec la **mise à enquête publique et l'enquête parcellaire** :

Dérivation et prélèvement par pompage des eaux prélevées aux forages de Reuniat, Nenez et Boissavarn ; augmentation des débits ; projet d'établissement des périmètres de protection de Reuniat, Combrenn et des forages de Reuniat, Nenez et Boissavarn, ainsi que la création de l'aménagement des chemins d'accès. Elle prévoit aussi l'indemnisation des propriétaires des parcelles concernées. (vote favorable à l'unanimité moins une ; une conseillère municipale n'ayant pas pris part au vote)

- LIMITATION DE VITESSE :

Afin de limiter la vitesse de circulation et pour assurer une plus

grande sécurité sur la VC n°6, il est prévu un aménagement au niveau du carrefour du Picheri, Kosker et Kerguel Vraz. Accord pour la consultation de géomètres pour leur confier une mission de maîtrise d'œuvre.

- INSTALLATION CLASSEE :

Accord du Conseil pour le dossier de régularisation d'un élevage de porcs de Mme Josiane LETTY à Pluguffan

- COLORISATION DU BOURG :

La commune de PLOMELIN peut apporter une contribution financière afin de permettre le ravalement et la colorisation des façades du bourg. Un règlement fixant les tarifs et un plan précis ont été établis. Demandes à faire auprès de la Mairie. (Prorogation d'une année de l'ancien dispositif)

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

■ Espaces verts :

- Entretien des avaloirs et grilles d'eaux pluviales dans les lotissements
- Remise en état des sentiers piétons
- Fleurissement : mise en place des bulbes
- Aménagement d'un talus sur le sentier de Guili Hervé
- Abattage d'arbres au Polhoat et Kerfram ; élagage au Polhoat et à Pen Menez
- Aire de Kerguel : entretien des massifs

■ Voirie, réseaux :

- Curage des postes de relèvement
- Préparation divers panneaux de stationnement interdit sur les trottoirs sur les VC 1, 2 et 4
- Sentier piéton de Kerdavid : entretien suite à ravinement

■ Ecoles :

- Travaux divers pendant les vacances scolaires
- Ecole élémentaire publique : abattage d'arbres
- Ecole maternelle publique : réalisation d'un potager

■ Divers :

- Tribunes de Pennanguer : décapage, lasurage, bardage et emmarchement
- Entretien du matériel des Services Techniques (faucheuse, girobroyeur, épaveuse)

✓ AUTRES TRAVAUX :

■ Voie Nord-Ouest :

L'entreprise LE PAPE a démarré les travaux par le décapage de la terre végétale. En raison des conditions météorologiques défavorables, les travaux sont momentanément stoppés.

■ Tal ar Groaz :

L'entreprise L'HELGOUACH a procédé à la confection de fosses sur les parkings pour la mise en place de chênes des marais.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE QUIMPER-COMMUNAUTE (débat du 12 décembre 2002)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET MISE EN ŒUVRE DE LA P.R.E :

Depuis le 1er janvier 2002, Quimper-Communauté a compétence en matière d'assainissement sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

En application d'une délibération du 11 octobre 2002, Quimper-Communauté a décidé la mise en œuvre de la participation pour le raccordement des eaux usées sur le territoire communautaire, les particuliers ayant obligation de se raccorder sur le réseau public d'assainissement collectif en application du Code de la Santé Publique.

Actuellement, toutes les communes de Quimper-Communauté hormis Quimper, appliquent une **Participation pour le Raccordement à l'Egoût (P.R.E)** qui contribue au financement des réseaux publics d'assainissement permettant de desservir les usagers.

Différents tarifs sont appliqués depuis le 1er janvier 2003 à tous les bénéficiaires d'un arrêté de permis de construire délivré après cette date, notamment :

- Habitat individuel :

jusqu'à 120 m² de SHON (Surface Hors Œuvre Nette) : 750 € H.T ; au-delà de 120 m² de SHON : 750 € H.T + 5 € H.T/m² SHON supplémentaire

- Locaux à usage autre que logement

(bureaux, garages, commerces, etc...)

De 0 à 120 m² de SHON : 6 € H.T/m² SHON

De 120 à 650 m² SHON : 720 € H.T + 3 € H.T/m² SHON supplémentaires

+ de 650 m² SHON : 2.310 € H.T + 1 € H.T/m² SHON supplémentaires

Quimper Communauté a lancé un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'assainissement, notamment la réalisation des branchements, sur le territoire des communes de la communauté d'agglomération. La CISE a obtenu le marché à bons de commande et elle sera sollicitée par les Services Techniques pour effectuer tous ces travaux en se référant à un bordereau des prix déterminés. Les demandes de branchement doivent continuer à être faites, comme par le passé, auprès des Services Techniques Municipaux au 02.98.52.59.34

TARIFS POUR LES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT :

Applicables au 1er janvier 2003 pour les habitations de particuliers : le forfait : 883,79 € H.T. Des plus-values peuvent être ajoutées selon les particularités. Vous pouvez consulter ces tarifs en Mairie.

MARCHE DE PLOMELIN

Les gagnants de la tombola : (Déc. 2002 et Janv. 2003)

- Gwennaëlle BERNARD
- Frédéric TESSIER
- Jacques FRAICHET
- Philippe RANSON
- Christiane LE QUEAU
- Françoise JAOUEN

- Didier SAUVAGET
- Josiane L'HELGUEN
- Thierry KERDREUX

Nous rappelons que le marché de Plomelin est annuel, c'est-à-dire ouvert tous les dimanches ! Avis aux amateurs...

EN BREF

PLOMELIN À L'ANTENNE

France Bleu Breizh Isele (ex RBO), a choisi Plomelin comme thème de son émission "Bretagne à la carte", dans la semaine du 15 au 22 février. Chaque jour, du lundi au vendredi, une première fois dans la matinée à 8h45 et une seconde fois dans l'après-midi à 16h45.

Il sera question, entre autres, de la Distillerie des Menhirs, de l'Observatoire des Oiseaux, de Kerberner, des Châteaux ...

CONTRAT EDUCATIF LOCAL : activité chant-éveil musical

Le 1er cycle de l'activité chant-éveil musical s'achève aux vacances de février. Les enfants qui ont participé aux ateliers présenteront une **comédie musicale** intitulée « Un enfant parmi les sables », - d'après « Le Petit Prince » de St Exupéry, - le vendredi 21 février à 20h30 à la salle socioculturelle (entrée gratuite).

FOYER DES JEUNES :

Pour sa rentrée 2003, le Foyer des Jeunes de Plomelin s'est réuni en assemblée des adhérents le samedi 25 janvier dernier. Les objectifs de cette réunion étant de provoquer une rencontre entre les jeunes et les partenaires locaux (élus, membres de la Commission Jeunesse, ULAMIR), et d'encourager la prise de responsabilité des jeunes sur la programmation des activités, des sorties et des projets.



Objectifs remplis puisque, sur près de 40 adhérents, plus de la moitié ont répondu présents à l'invitation, que ces jeunes ont engagé le **dialogue sur l'avenir du foyer**, en termes de locaux, de transport, ... et qu'ils ont obtenu les éclaircissements qu'ils attendaient de la part du Maire.

HAUT DEBIT :

A grand renfort de publicité, tous les fournisseurs d'accès communiquent sur le réseau Haut Débit (ADSL) pour les connexions Internet. Plusieurs particuliers et entreprises Plomelinois nous ont interrogés sur la couverture ADSL de la commune : **elle est quasi inexistante...** France Telecom a la solution (aménager le poste de Ti-Menhir qui permettrait d'élargir le réseau à tout le territoire communal), mais ne s'engagera pas seul sur ce dossier et souhaite l'appui de Quimper Communauté. La communauté d'agglomération reprend ce dossier à zéro après une première étude et espère une première tranche de travaux en 2005 !!!

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Suite à des réclamations de parents d'élèves scolarisés au lycée Chaptal à Quimper concernant les horaires de passage des bus après les cours, la Municipalité est intervenue auprès du Conseil Général pour clarifier la situation auprès du transporteur CASTRIC.

Le Conseil Général a rencontré M. CASTRIC ainsi que les représentants de Quimper Communauté et la QUB. Le transporteur a procédé à une restructuration afin de résorber les retards de passage des cars et a mis en place un véhicule supplémentaire destiné à la desserte de la sortie de 17h pour les élèves de Chaptal.

VACANCES SCOLAIRES :

Les vacances d'hiver auront lieu du vendredi 21 février au soir au mercredi 5 mars au matin.

HORAIRES DES MESSES : à l'église de Plomelin

- à 11h pour les deux premiers dimanches du mois
- à 9h30 pour les autres dimanches

AVIS AUX AGRICULTEURS

AIDES PAC : du nouveau pour 2004

Afin de simplifier les déclarations de surfaces, le département du Finistère a demandé à bénéficier du système simplifié de déclaration graphique à compter de 2004.

Le **registre parcellaire graphique** est un ensemble de photographies aériennes récentes sur lesquelles sont imprimés les îlots de l'exploitation (ensemble de parcelles contiguës) avec le calcul de la surface correspondante. Il est appelé à remplacer l'actuel registre parcellaire.

Afin de préparer au mieux cette transition, les agriculteurs vont recevoir en mars 2003 les photographies aériennes de leur

exploitation sur lesquelles ils devront reporter soigneusement les îlots de culture.

Le tout, une fois complété, sera à déposer à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, conjointement à la déclaration de surfaces avant le 30 avril 2003 (le registre parcellaire cadastral reste la référence pour 2003 mais ne sera plus utilisé en 2004 pour la gestion des aides PAC).

PRIMES AUX PRODUCTIONS ANIMALES :

Dorénavant, toute anomalie dans l'identification et la tenue des inventaires, donne lieu à pénalité financière.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

FLORANE SE DIVERSIFIE :

L'entreprise FLORANE, installée dans la Z.A de Penhoat Braz, vient d'ajouter à son activité principale, le THM, **Tapis Horticole Modulaire**. Ce nouveau procédé permet de fleurir sans contrainte, avec un entretien réduit et une dépose simple et rapide. Il s'adresse aux collectivités territoriales, entreprises, mais aussi aux particuliers.

Que ce « prêt-à-porter » des espaces verts contribue à la pérennisation de l'entreprise FLORANE ! Venez le découvrir en contactant le 02.98.55.34.15.

ACTION COMMERCIALE :

Le démarrage de la **voie Nord-Ouest** du bourg est engagé. On se doit de réfléchir sur les terrains bordant cette nouvelle

voie, tant au niveau de l'habitat que des commerces.

Une esquisse de ces parcelles a été réalisée par le cabinet MARCOU-DOYELLE. Celle-ci prend en compte l'installation de commerces et de professions libérales ainsi que des logements individuels en locatif ou en accession à la propriété.

Parallèlement, le projet d'implantation d'une **supérette** de proximité se précise sur le terrain communal jouxtant l'actuel galochodrome. Des contacts sérieux ont été pris ; le dossier « technico-financier » est en cours de finalisation. La commission communale « Economie-commerce » élargie à des institutions telles que CCI et Quimper-Communauté, se réunira dans les prochains jours.

LES CONSIGNES DU MOIS

NUISANCES DANS LA GALERIE COMMERCIALE :

Il a été constaté, durant les vacances de Noël, des nuisances sonores de la part de groupes de jeunes, aux abords de la galerie commerciale. Il leur est demandé de respecter le travail des occupants de cette galerie en évitant de s'approprier cet espace privé.

ELAGUEZ VOS ARBRES LE LONG DU DOMAINE PUBLIC :

Planter à 2 mètres ou à 0,50 m selon la hauteur des plants.

ENCORE DES CHIENS EN DIVAGATION :

Nous recevons encore des réclamations ; nous rappelons aux propriétaires qu'il ne suffit pas de répondre « je suis assuré !! ».

DEPOTS DIVERS :

Evitez le dépôt des voitures, caravanes, bateaux et déchets divers : quelques points noirs sont signalés ; la Mairie est intervenue auprès de quelques personnes qui ne respectent pas l'environnement.

LES PERSONNALITÉS PLOMELINOISES

NECROLOGIE : Louis DIQUELOU

Louis DIQUELOU, de Pennanguer, qui fut longtemps président des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, et maire-adjoint de la commune (de 1965 à 1977), nous a quittés à l'âge de 85 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 4 février dernier.

DECORATION :

Président du Pact-Arim, département Finistère, association spécialisée dans la rénovation de l'habitat, Roger POULIQUEN, qui depuis plus de 10 ans assure également la correspondance locale d'Ouest-France, vient d'être promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Toutes nos félicitations !

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : LES PERMANENCES

- A la Maison de l'Enfance (02.98.94.27.35),
pour les assistantes maternelles et leurs petits :
de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15

- Eveil musical : jeudi 13 février

- Eveil aux livres : jeudi 20 février

- A la Mairie de 9h à 12h, pour les assistantes maternelles et les parents ayant besoin d'informations : jeudi 27 février

POINT DE VUE : le syndrome d'Astérix

Ainsi donc, tandis que l'Union Européenne s'apprête à élargir ses frontières et que se font entendre des objections concernant l'intégration de la Turquie, Quimper-Communauté s'oppose à l'adhésion de Locronan. Et le vote négatif de Plomelin n'y change rien puisque le nombre de communes favorables au projet est insuffisant.* Au-delà des clivages politiques qui, souvent hélas, déterminent les choix des élus dans ce type d'assemblées, des questions se posent. La commune de Locronan ferait-elle peur ? A qui et pourquoi ? Sa notoriété touristique risquerait-elle de faire de l'ombre à ses partenaires ? De perturber l'ordre économique établi de cette région ? Géographiquement et historiquement proche du Porzay, constituerait-elle un corps étranger dans le pays de Quimper ? Une

quelconque menace sur le plan culturel ?

Une chose est certaine. Quarante-deux ans après la fusion des quatre communes qui a donné naissance, dans la douleur, au Grand-Quimper, l'esprit de clocher prévaut encore. Astérix le Gaulois ne voulait pas des Romains dans son pré carré ; nous on refuse d'admettre Locronan. Par Toutatis, chacun chez soi !

Claude PERIDY

* NDLR : seulement 4 communes sur 8 y sont favorables, alors qu'il en faudrait au moins 6. A Plomelin même, 12 Conseillers Municipaux s'étaient prononcés, le 14 décembre dernier en faveur de l'adhésion et 14 contre l'adhésion. (cf Kannadig décembre 2002).

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

LES AMIS DE TI GWENN :

L'association a invité la troupe « Kig ha Farz » de Saint-Evarzec pour une représentation théâtrale de leur dernière pièce : « L'attaché case », farce villageoise en deux tableaux. Rires assurés !

Samedi 22 mars à 20h, salle socioculturelle.

Entrée : Adultes 6 €/Enfant de moins de 12 ans 3 €. Réservations par téléphone dès le 14 mars au 02.98.52.55.75 Le profit de la représentation sera versé aux « Amis de Ti Gwenn » (animation de la MAPA, sorties, intervenants, atelier lecture, jeux, musique...)

CLSH :

Le Centre de Loisirs sera ouvert durant les vacances de février, du lundi 24 au mardi 4 mars. Si vous souhaitez y inscrire vos enfants, vous pouvez vous procurer les feuilles d'inscription directement au centre de loisirs (mardi et mercredi) ou en Mairie. Merci de les retourner au plus tard le mercredi 19 février.

Au programme : de multiples activités manuelles et sportives, une sortie, sans oublier les Gras ! Pour tous renseignements, contactez Guillaume, le mardi et mercredi au 02.98.52.54.15.

BIBLIOTHEQUE : le mot du président

L'Association Bibliothèque Municipale de Plomelin est régie par la loi du 1er juillet 1901, et a pour but d'acquérir, de conserver et de mettre à la disposition de ses adhérents des documents ; en outre, elle se doit de promouvoir la lecture, l'écriture et autres manifestations culturelles.

Nichée derrière le parking paysager du complexe socioculturel à Menez Kloëder, la bibliothèque abrite de nombreux ouvrages littéraires, de la B.D aux romans, en passant par le policier, la fiction, les biographies, les albums... plus de 7.200 titres, pour les petits et les grands, de 4 ans (et moins) à 84 ans (et plus), pour tous les goûts.

Animée par une équipe de bénévoles – à laquelle vous pouvez vous joindre – qui vous accueille et peut éventuellement vous conseiller, vous y trouverez tous les services que peut rendre une bibliothèque de prêts et aussi une convivialité, un lieu de rencontres, d'échanges.

Le fonds est régulièrement renouvelé, selon les tendances et l'actualité littéraire, le goût et le désir des adhérents. Certes, si de nouveaux achats sont effectués par l'association, la Bibliothèque du Finistère dépose 4 fois/an un fonds de 400 titres. La gestion de ce nombre important d'ouvrages est faite par des gens, professionnels du livre, appartenant à la commune- de Plomelin et à Quimper-Communauté. N'oublions pas non plus les dons des adhérents.

L'association compte 250 adhérents individuels : n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Plus nous serons nombreux, plus l'association sera forte et pourra demeurer un centre culturel au sein même de la commune ; plus il y aura d'adhérents, plus l'association pourra, dans le système communautaire qui se met en place conserver son identité et sa spécificité lors de son entrée dans le réseau Quimper-Communauté (cf Kannadig – déc. 2001) et prétendre à plus d'animations d'intérêts culturels.

Toute cette chance d'accès à la culture littéraire pour une adhésion annuelle de seulement :

6,80 € pour un adulte

3,40 € pour un enfant (jusqu'à 14 ans révolus)

Pour y adhérer, il vous suffit de vous présenter à la Bibliothèque les :

- mardi de 16h30 à 17h30

- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

- jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

- samedi de 10h à 12h

- dimanche de 10h30 à 12h

VIRADES DE L'ESPOIR :

Cette manifestation, qui s'est déroulée le 15 septembre 2002 à Plomelin, en faveur de la lutte contre la mucoviscidose, a rapporté 4.919 € !

TELETHON : record battu !

La participation plomelinoise a, cette année encore, battu des records, tant par la recette (11.140,92 € contre 10.418 € en 2001) que par la mobilisation. Un coup de chapeau particulier aux jeunes qui ont participé à la vente de viennoiseries.

ULAMIR E BRO GLAZIK :

- Dans le cadre de la 4ème édition du festival des « Contes Z'éveillés » qui se tiendra du 17 au 22 février, la troupe du « Fablier à Sornettes » propose une soirée contes le

mercredi 19 à 20h30, à la MPT de Plomelin.

Si vous êtes intéressé par cette forme d'art, l'Université Rurale propose une journée de réflexion autour du conte le samedi 22 février, à partir de 9h à Plogonnec. Cette journée s'achèvera par un spectacle intitulé « Contes fantastiques et agités ». Inscriptions jusqu'au 15 février.

- Stéphanie MOURRAIN, la nouvelle ludothécaire, vous accueille les mardis et jeudis de 16h30 à 18h, les mercredis de 13h30 à 18h30 et les samedis de 9h à 12h.

ETAT CIVIL

Naissances :

Evan FRANCOIS (09/12), Kergoff an Traon ;
Eléna LE PAPE (12/12), Hent ar Rest ;

Maxime VEY (21/12), Verouri Nevez ;
Nathan PERSON (13/01), Hent Ti Koad

Décès :

Catherine BIGER, vve BERNARD, 85 ans, Hent an Dour Ruz ;
Marie CHEVER, vve LE BEC, 92 ans, Ti Gwenn ;
Yves LE CORRE, 74 ans, Hent Kergoff ;
Philippe CORRE, 42 ans, Kroaz Pennanguer ;
Corentin LARHANT, 88 ans, Ti Gwenn ;
Jeanne POUPON, 68 ans, Kerriou ;

Pierre GUICHAOUA, 76 ans, Kosker Vihan ;
Anne-Marie DONGE, 95 ans, Ti Gwenn ;
Louise HENAFF, vve LE PEMP, 87 ans, villa de Kervadiou ;
Louis VOLANT, 75 ans, Ty Pin ;
Louis DIQUELOU, 85 ans, Pennanguer.

INFORMATIONS PRATIQUES

La pharmacie est ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

MEDECINS DE GARDE

Appeler le 15 (le centre assure la régulation)

OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h – 12h/13h – 17h	Le vendredi : 8h – 12h/13h – 16h30	Le samedi (état civil) : 9h – 12h
OUVERTURE DE LADECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi Vendredi

